



Retrouvez ce bulletin sur oslon.fr
Une newsletter est à votre disposition sur ce site.

Avril 2016 Bulletin municipal n°33

Edito

Bonjour,

Une nouvelle fois, l'Europe est touchée par des actes terroristes ; en conséquence la vigilance est renforcée sur l'ensemble du territoire français.

Ces crimes revendiqués très tôt, ne laissent aucun doute sur la volonté de nuire directement à la population civile vulnérable. Au-delà de notre compassion, nous restons dans un sentiment d'impuissance face à cet acharnement meurtrier.

Pour autant, le quotidien nous impose de ne pas nous replier sur nous-mêmes ; nous continuerons à participer à l'animation du mieux vivre en étant présents sur les événements festifs ou non qui nous sont proposés.

Ce printemps est le temps d'engagement des travaux 2016 ; la phase finale des travaux d'aménagement des sanitaires de la Maison des associations, le rafraîchissement des bâtiments adjacents aux grilles restaurées de l'école, la reprise de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite pour la Mairie et les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux sur la rue de la Chaînerie.

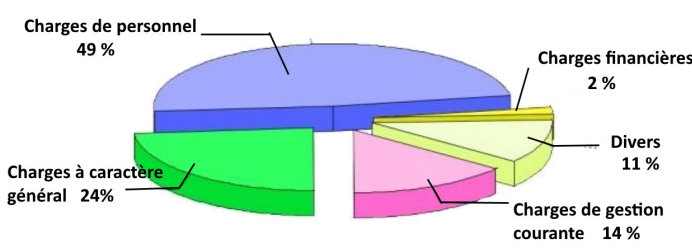
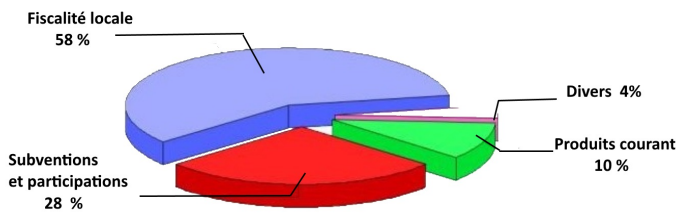
Vous souhaitant une bonne lecture, nous restons à votre écoute.

Le Maire
Yvan NOEL

Dans ce numéro

Edito	Page 1
Compte administratif	Page 2
Carnaval	Page 2
Soirée jeux	Page 2
Harmonie de BRANGES	Page 3
Repas des Anciens	Page 3
Rencontre avec le Député	Page 4
Pêche au Reza	Page 4
Sécurisation RD 678	Page 5
Les maternelles chez un horticulteur	Page 5
CROSS	Page 5
Travaux	Page 6
Le tri : ça m'emballe !	Page 7
Ad'Ap	Page 7
Parcours scolaire	Page 8
L'amicale du don du sang ST MARCEL	Page 8-9
Nuisances	Page 10
Mot du Glaud'	Page 10
Job d'été	Page 10
Reza	Page 10
Dans nos jardins	Page 11
A vos agendas	Page 12
Il nous a quittés	Page 12
Naissance	Page 12

Compte administratif 2015

Structure des dépenses de fonctionnement :	Structure des Recettes de fonctionnement :
	
Montant des dépenses de fonctionnement :	Montant des recettes de fonctionnement :
867 603,38 €	934 755,2 € (Excédent → 67 152 €)

Réalisation des dépenses d'investissement en €			Réalisation des recettes d'investissement en €		
	Montant	Taux de réalisation		Montant	Taux de réalisation
Dépenses d'équipement	123 693	68 %	Dotations et fonds globalisés	30 799	110 %
Remboursement de la dette	51 474	97 %	Subventions reçues	20 304	23 %
Autres dépenses d'investissement	1 800	100 %	Autres recettes d'investissement	11 090	97 %
Total	176 967			62 193	
Taux de réalisation = réalisation par rapport au budget prévisionnel			Déficit→114 775 € (en attente des subventions reportées en 2016)		

Carnaval



Comme chaque année, les élèves de l'école maternelle ont fêté carnaval. Un vent de fraîcheur a soufflé dans la salle polyvalente où la banquise a été reconstituée pour l'occasion.

Les enseignantes, ATSEM et parents d'élèves étaient déguisés en pingouins. Les enfants costumés ont dansé « la danse des esquimaux » suivie de « bisous d'esquimaux ».

L'après-midi s'est terminé par une bataille de confettis et un goûter.

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Soirée jeux

Le 12 février, la première "soirée sans télé oslonnaise" a été organisée par le CCAS.

C'est dans une ambiance très sympathique que de nombreuses tables se sont formées, permettant aux uns de découvrir ou faire découvrir divers jeux de société et aux autres d'avoir le plaisir de "taper le carton".

Hot-dogs, gaufres et boissons avaient été prévus afin de recharger les batteries en cours de partie.

A l'issue de la soirée, tous les participants étaient unanimes sur le fait que cette rencontre devait être la première d'une longue série.

Une prochaine édition est prévue à l'automne, vous serez tous les bienvenus, petits et grands.

Harmonie de BRANGES

OSLON a eu le plaisir de recevoir le vendredi 19 février l'**Harmonie de BRANGES**.

Ils étaient pratiquement 40 musiciens à avoir fait le déplacement afin de nous faire découvrir en avant-première le programme 2016 de leur Concert de Printemps qui se déroule tous les ans début mars à BRANGES, à la salle du Marais.



Cette Harmonie fondée en 1923 compte à ce jour 59 musiciens de tout âge de 10 à 84 ans, ce qui lui vaut d'avoir un répertoire très varié et de pouvoir ainsi toucher toutes les générations.

Les bénévoles du CCAS, le Conseil Municipal ainsi que les musiciens remercient les personnes qui ont assisté à ce concert gratuit.



N'hésitez pas à aller découvrir de plus près cette harmonie fort sympathique sur leur site internet : harmoniedebranges.free.fr



Le dimanche 20 mars, les membres du CCAS ont reçu les « ayant droit » de la commune (plus de 70 ans) avec leur conjoint à l'occasion du traditionnel repas printanier.

Cette année, l'orchestre de Gilbert DRIGON a, une nouvelle fois, animé cette manifestation. L'ensemble des invités a apprécié cet accompagnement, l'animation a perduré jusqu'à 19h30.

Le repas préparé par Arnaud CHASSAING a été excellent.

A cette occasion, nous avons salué nos doyens : MME Violette GODEFROY et M. Emile BOUILLOT.

Merci aux bénévoles pour ce bel après-midi.



Repas des Anciens

Rencontre avec le Député

Le 21 mars dernier, le Député de Circonscription, Christophe SIRUGUE est venu échanger avec les membres du Conseil Municipal.

Cette rencontre avait pour but de rendre compte de son action pour défendre notre territoire et nous informer de son travail au sein de l'Assemblée Nationale.

Entre autre, il s'est attardé à nous expliquer son choix d'accepter d'être rapporteur de la Loi travail « EL KHOMRI ». (Le texte initial, relativement polémique, ayant été modifié)

Nous lui avons parlé librement de nos difficultés financières, liées aux baisses de dotations de l'Etat et de la contrainte liée à la mise en place des Fonds de Relance intercommunale, nous imposant de fléchir 50 % des aides sur l'Investissement.

A cette occasion, nous l'avons remercié d'avoir soutenu, sur la réserve parlementaire, le projet de la piste cyclable « OSLON – ST MARCEL » à hauteur de 10 000 € pour chaque commune. (Travaux inscrits au programme d'Investissement 2016 de ST MARCEL). Pour votre information, notre participation communale est de 5 000 €, pour accompagner financièrement ce dossier.

Pêche au Reza

La pêche est ouverte depuis le lundi 11 avril. La municipalité a empoissonné, en début d'année, le plan d'eau avec 80 kg de gardons, 50 kg de tanches, 50 kg de carpes et 20 kg de brochets.

Les cartes annuelles de pêche familiales sont délivrées en mairie au prix de 10 €.

Nous demandons aux utilisateurs de bien vouloir respecter la propreté du site. Des poubelles sont en place tout autour du plan d'eau et à l'entrée du parking.

Pour la 4ème année, le 9 avril 2016, l'Amicale des chasseurs d'OSLON a procédé à un lâcher de truites dans le REZA et avec l'accord de Mr le Maire, la pêche a été autorisée les 2 jours pour les personnes qui ont pris une carte de pêche pour la journée truite.

Environ 100kg de truites ont été lâchées pour les 56 pêcheurs inscrits, dont deux de plus de 4 livres pièce.

A partir de 7h30, les premiers participants ont tiré leur place au sort, jeunes et anciens ont attendu les 8h00 pour jeter leur ligne à l'eau.



Au bout de quelques minutes, les premières truites sortaient de l'eau.

Il y a eu peu de bredouilles, certains ont pris leurs 6 truites rapidement. Le vin chaud a été très apprécié.

Vers midi, 70 personnes ont fait une petite pause pour se retrouver sous les barnums, où les attendaient des plateaux repas, avec saucisses, merguez, frites et de gros choux à la crème faits par l'épouse d'un chasseur, que nous remercions pour son dévouement.

Et surtout, il ne faut pas oublier le soleil car sans lui, la journée n'aurait pas été aussi réussie. Merci à toutes les personnes qui étaient présentes lors de cette magnifique journée et peut être à l'année prochaine.

Sécurisation RD 678



A la demande de la DRI (Direction des Routes et Infrastructures), certains arbres situés aux Courtes Terres ont été abattus, ils présentaient un danger pour la circulation sur la RD 678. Des peupliers avaient été déracinés suite aux coups de vent de décembre et il devenait urgent d'intervenir.

La municipalité a donc pris en charge l'abattage des arbres sur cette zone et a répercuté aux différents propriétaires les frais, au nombre d'arbres abattus, avec leur accord.

Les maternelles chez un horticulteur

L'ensemble des élèves des maternelles s'est rendu dans les serres des Ets VION, pour la deuxième année.

Guillaume, Valérie, Arlette ont expliqué la culture des fleurs et des légumes et permis à tous les enfants de planter des graines de légumes dans des godets remplis de terreau.

Aussi, chaque enfant a repiqué un plant d'impatience dans le totem qui sera mis en place devant la mairie d'ici quelques semaines dans le cadre du fleurissement de la commune.



Au préalable, le prénom de tous les élèves a été inscrit à chaque emplacement où l'impatience a été repiquée (avec patience...) afin de reconnaître leur plante sur le totem.

Le personnel, très professionnel, a su expliquer avec pédagogie aux enfants comment les différents légumes consommés dans leurs assiettes évoluent depuis le dépôt d'une petite graine dans le terreau jusqu'au moment où ils sont dégustés.

Emerveillés, tous ces bambins ont posé mille questions, mais déjà il était l'heure du retour à l'école ; le temps passe trop vite !!!

Chaque bambin est reparti avec un petit souvenir.

CROSS

A quelques heures des vacances de printemps, 205 élèves ont participé au traditionnel cross des écoles vendredi 8 avril au parc de CHATENOY EN BRESSE. Trois groupes scolaires ont répondu présents à cette manifestation sportive : CHATENOY EN BRESSE, BEY et OSLON.

Une petite collation et une série de médailles ont été offertes aux enfants. Merci à l'école d'accueil et à l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce cross qui remporte toujours un vif succès.



✓ Travaux Ancienne route de Chalon



La deuxième tranche de travaux concernant le remplacement de la conduite d'eau est en voie d'achèvement. La pose des compteurs en limite de propriété se termine. Il restera à faire le bouclage de cette conduite avec celle située route de St Germain du Bois. La traversée de la RD et une conduite de gaz compliqueront les travaux.

Ces travaux sont de la compétence du Grand Chalon et pris en charge par l'Intercommunalité. L'entreprise DBTP a été retenue pour cette prestation.

Merci aux riverains d'avoir supporté ces nuisances depuis plusieurs mois.

✓ Travaux Impasse des Géraniums

Depuis plusieurs semaines, l'Impasse des Géraniums est en travaux. Le Grand Chalon effectue le bouclage de la conduite d'eau entre l'Impasse des Bleuets et la rue Vigne Renard.

La relève des compteurs sera facilitée par leur pose en limite de propriété.

Encore un peu de patience, le Grand Chalon va bientôt terminer !!



✓ Travaux rue de la Chainerie

La rue de la Chainerie (partie haute) va bientôt être en travaux et cela pour plusieurs mois. L'enfouissement des réseaux secs (EDF et Télécom) sera effectué. La voirie recevra un enrobé ; sur la partie droite en direction de CHATENOT EN BRESSE, un cheminement piéton d'une largeur de 1,40 m sera aménagé.

Un plateau ralentisseur sera mis en place au droit du chemin piétonnier reliant l'Impasse des Géraniums à la rue de la Chainerie.

Les propriétaires riverains concernés ont été invités à mettre en place une grille de récupération des eaux de leur propriété. Le raccordement au réseau d'eaux pluviales étant à la charge de la commune (idem route de Lans et Rue des Renards).

Le 24 mars dernier, en Mairie le cabinet ZAGE-Conseils a présenté ce projet aux riverains. Le Grand chalon a finalement décidé d'intervenir sur les branchements individuels d'eau pour ressortir les compteurs sur le domaine public (contrairement à l'information donnée préalablement).

Le coût de ces travaux s'élève à 200 000 €, subventionnés à hauteur de 133 000 €, donc un reste à charge de 67 000 € pour la Commune.



✓ Peinture

La rénovation des 2 bâtiments situés en bordure de la RD 678, devant les écoles (l'Alambic et le Téliq) a été effectuée par les Chantiers Utiles Service Jeunesse de ST MARCEL, pendant les vacances de printemps. Les portes seront mises en peinture par le personnel communal ultérieurement.

Le tri : ça m'emballe !

Nous distribuons avec ce bulletin le nouveau guide du tri édité par le Grand Chalon.

Ce guide va vous aider : il explique très clairement les différents tris existants.

Si le verre est bien trié, 45 % du contenu des poubelles jaunes est en « refus de tri » en raison d'erreurs et provoque une manutention complémentaire.

2 actions pour améliorer ce tri :

- Un flyer "le tri ça m'emballe !"
 - Les poubelles non collectées pour refus de tri auront un étiquetage accroché à la poignée pour expliquer le refus de la collecte. Un ambassadeur du tri se rendra alors chez les personnes concernées pour les sensibiliser de manière pédagogique (la mairie sera informée dès le début de cette campagne).



Concernant le tri du papier, le contrat avec Le Relais ne sera pas reconduit (économie de 140 000 € et recette supplémentaire de 200 000 € de revente de papier).

Courant 2016, des colonnes bleues de collecte papier vont être positionnées à proximité des colonnes à verre.



En complément, un STOP PUB, nouveau format, sera mis à disposition dans les mairies (un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de publicité chaque année).

Pour tout conseil ou information, contactez la Direction Développement Durable et Mobilités au 03 85 43 37 65.

« J'emménage, je déménage, ma famille évolue, mon bac est cassé ou volé », remplissez le formulaire sur le site du Grand Chalon : "collecte des déchets" ou "allo mairie" 0800 07 11 00 (gratuit depuis un fixe).



Ad'Ap : c'est l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour tous les propriétaires exploitants d'Établissement Recevant du Public (ERP : collectivités locales et commerces).

Les dossiers Ad'Ap devaient être déposés auprès du Préfet avant le 27 Septembre 2015. Cet agenda correspond à un engagement de réaliser les travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Pour notre commune, il s'agit de mettre en conformité l'accès à la mairie, à la bibliothèque, aux écoles, au restaurant scolaire, à la salle polyvalente ainsi qu'aux sanitaires de ces bâtiments. L'Agence Technique Départementale a défini un projet de mise en œuvre de nos Ad'Ap, établi un diagnostic et une estimation financière qui s'élève à 93 000 €.

Pour 2016, les travaux concerneront l'accès au restaurant scolaire (le plan incliné actuel n'est pas conforme) et à la mairie. Les travaux s'effectueront sur juillet/août

Pour 2017 : les sanitaires du restaurant scolaire et des écoles

Pour 2018 : la bibliothèque ainsi que les aménagements extérieurs.

Le cabinet d'Architecte Arnaud GRANJON a été retenu, suite à appel d'offre, pour le suivi de ces travaux.

Ad'Ap



Parcours scolaire

Le stage de 3ème est une première approche « officielle » de la découverte d'un métier dans l'entreprise. Il n'est pas toujours aisé de trouver l'entreprise partenaire pour accepter une convention.

Dès l'entrée en seconde, le choix des études longues ou courtes doit être fait, le lycéen se dirige vers un Bac général et technologique ou vers un Bac Pro. Heureusement rien n'est définitif, des passerelles existent à tous les niveaux pour se réorienter. Pour essayer de faire simple, un Bac général et technologique permet de suivre des études longues (Bac +3 ou plus). Un Bac Pro permet au jeune de rentrer dans la vie active dès le diplôme en poche ou bien de poursuivre des études en BTS (Bac +2).

Faire ses études en apprentissage peut être une solution surtout si c'est une orientation choisie par le jeune et non subie. Entre autres, les métiers du bâtiment et de la bouche se prêtent bien à cela. Les artisans sont prêts et savent les former. Dans le monde industriel et tertiaire, également, quelques entreprises recrutent des jeunes en alternance. Ce parcours n'est pas simple pour la recherche du partenaire de formation (nombre de CV et lettres de motivation sont incontournables). L'étudiant doit se présenter dans les entreprises de façon spontanée, utiliser les relations parentales ou agir par le biais de connaissances.

Le futur bachelier doit faire le choix, pour la poursuite d'étude, sur APB¹ (*Admission Post Bac*). Comment préparer cette réflexion pour retenir le choix des études qui lui convient et l'emmènera à la vie active ?

Bien sur, les COP (*Conseiller d'Orientation et Psychologue*) peuvent l'aider sur le parcours scolaire idéal à suivre pour arriver à un but professionnel, ils peuvent en fonction des intérêts de l'étudiant, lui proposer des voies. Le quotidien peut être une révélation, au détour d'une manifestation, d'une discussion avec une personne, il peut se dire « Ah c'est cool ça, je veux faire la même chose ».

Il faut susciter sa curiosité ; la rencontre d'un adulte lui parlant de son métier, de ses passions, peut le conforter dans ses choix.

Dans tous les cas, un jeune ne réussira ses études que s'il est motivé, que s'il sait à quoi mènera ce qu'il fait aujourd'hui. Il construit à l'instant son épanouissement pour sa vie d'adulte dans le monde professionnel. La vie actuelle le fera changer de métier, il est donc important qu'il ait appris à s'adapter à un métier qui évolue, à un changement de voie professionnelle, à l'évolution technologique. En tant qu'adulte nous devons tout faire pour le guider efficacement.

¹ APB : Admission Post Bac (logiciel en ligne pour indiquer une liste de formation hiérarchisée par le futur étudiant pour sa poursuite d'étude après le bac)

SAINT MARCEL



L'amicale du don du sang de SAINT MARCEL

Un peu d'histoire :

La première collecte de sang à SAINT MARCEL a lieu le 27 janvier 1968 grâce à l'initiative et souhait de Monsieur Pierre CHANCRE. Cette journée fut une réussite avec un travail d'équipe exemplaire (jeunes du cercle de ST MARCEL, Amicale de CHALON-SUR-SAÔNE et personnel médical).

Cette opération est renouvelée six mois plus tard, le 27 juillet 1968 : près de 200 précieux «flacons» sont alors collectés.

En 1972, le premier contact avec les élus de ROMENTINO et l'association de volontaires italiens du sang (AVIS) est établi. Cet échange entre les donneurs de sang va concrétiser une belle histoire d'amitié entre SAINT MARCEL et ROMENTINO. Le jumelage officiel entre les 2 villes a lieu en 1985.

L'Amicale du don du sang est déclarée officiellement au journal en avril 1976. Mais bien au delà de cette date, les collectes de 1968 et 1969 restent les premiers pas prometteurs de l'Amicale.

Messieurs les présidents :

Il convient de présenter les personnes qui ont honoré ou honorent toujours leur titre de président de 1976 à 2016.

Le pionnier fut Pierre CHANCRE, suivi de : André LOUP, Michel JANNIN, Hervé RENAUD et enfin Serge GONTHEY.

Présentation de l'Amicale de SAINT MARCEL :

Le président actuel est Serge GONTHEY.

Il est entouré d'une solide équipe de bénévoles.

Les 28 membres de L'Amicale sont issus des cinq communes du secteur :

SAINT MARCEL, OSLON, CHÂTENOY EN BRESSE, EPERVANS, LANS.

L'Amicale organise 9 collectes par an : (4 à SAINT MARCEL ,2 à OSLON ,1 à LANS,1 à EPERVANS,1 à CHÂTENOY EN BRESSE). Pour mémoire, le calendrier des collectes a été diffusé dans le bulletin 32.

Dans notre commune, trois personnes participent pleinement à la vie de l'Amicale : Bertrand VION, Georges CHAMFROY et Evelyne REUFLY nouvellement élue au Conseil d'Administration.

Quelques chiffres :

Aujourd'hui, les collectes réussissent à offrir une centaine de poches en moyenne.

En 2015, lors des 9 collectes, 960 personnes se sont présentées pour donner leur sang ou leur plasma... et aussi un peu de leur temps.

La dernière collecte d'avril à OSLON a réuni 84 donneurs, 80 ont été prélevés dont 5 baptêmes. Durant l'année 2015, il y a eu 42 donneurs différents originaires d'OSLON. Certains ont donné plusieurs fois, soit un total de 78 dons. D'autres donneurs donnent directement à l'hôpital.

	Donneurs collecte 1 ^{er} avril 2016		
	Total :	84	
	CHATENOY	5	6 %
	EPERVANS	12	14,3 %
	OSLON	14	16,7 %
	LANS	5	6 %
	SAINT MARCEL	28	33,3 %
	Autres	20	23,8 %

L'actualité :

Cette année l'Amicale fête ses 40 ans. Le 4 juin 2016 sera l'occasion de réunir tous les partenaires de cette association (membres, donneurs, élus, amis, associations, équipe médicale...) pour partager une journée champêtre et festive.

Comme chacun le sait, il n'y a pas d'anniversaire sans cadeau. A cette occasion, tous les membres de l'Amicale partageront leurs plus grands et jolis moments et offriront à tous les convives leur bonne humeur.

Liens à partager :

- Amicale de St Marcel : <http://BOU071011.ffdsb.org/>
- FFDSB : <http://www.ffdsb.org/> (Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole)
- Lieux de collecte: <https://www.dondusang.net/rewrite/heading/1000/ou-donner/rechercher-une-collecte.htm?idRubrique=1000> (EFS : Etablissement Français du Sang)

Rappel: Si vous avez de 18 à 70 ans, vous êtes en bonne santé, vous pesez plus de 50 kg, vous avez d'la veine ! vous pouvez donner votre sang. L'amicale de St Marcel vous attend !

Nuisances

Concernant les plaintes perpétuelles, concernant le non respect par certains administrés des horaires de tontes et autres bruits (bétonnière, tronçonneuse, etc...), nous vous rappelons qu'il existe un arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2001 qui régleme les bruits de voisinage.

A savoir :

Jours ouvrables : 8 h – 12 h et 14 h – 19 h

Samedis : 9 h – 12 h et 15 h -19 h

Dimanches et jours fériés : 10 h – 12 h

Il vous est demandé de faire preuve de civisme et surtout de respecter vos voisins.

La gendarmerie de ST GERMAIN DU PLAIN est habilitée à faire respecter l'arrêté préfectoral.

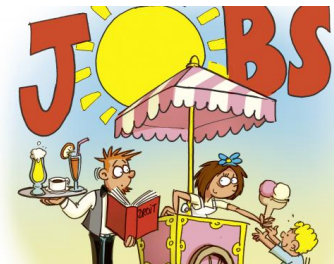
mot du Glaud'

Aveu l'printemps qu'arrive y'a eu la poche des truites dans l'réza. Y'a été un'réussite avec l'beau temps pendant deux jeux. Les chasseurs avint mis des truites avec deux pu grosses. Pou l'moment je crai ben qu'en a rien qu'un'de pôchi. Il a été pris pou un pochou chevronné l'dimanche matin. Ben sûr l'samedi y'avo l'r'pas d'midi avec tout squi faut, alors l'tantout y pocho pu guère. Si bien qu'en a qu'on pas pu prendre yeu 6 truites. Heureusement yavo l'dimanche pou continuer. Enfin on m'a dit qu'l dimanche tantout y'en a qu'on pôchi des droules de pouessons. J'comprends pas bien c'ment ces bêtes vides ils se sont trouvées dans l'étang apeu surtout c'ment s'qu'ils ont pu môdre à la ligne. Enfin 2 belles journées d'pêche apeu d'rigolade. Bravo les chasseurs.

Job d'été

La municipalité recrute des jeunes d'OSLON pour un emploi d'été, titulaires du permis B, pour des travaux divers (voirie, peinture, entretien, etc.)

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à déposer en mairie **avant le 15 mai**.



Reza



La table-banc qui a été mise en place après avoir été remise en état la veille de la journée "Pêche à la truite" a été volée dans les quelques jours qui ont suivi !! Elle était scellée au sol sur un bloc de béton. Que faut-il faire ???

Dans nos jardins...

...Le Sureau noir



Vous le voyez tous les ans, mais le connaissez-vous ? De couleur blanche légèrement crème, les fleurs se rassemblent sur une grappe en forme de corymbe dite "pomme d'arrosoir" allant de 15 à 25 cm de diamètre, c'est le sureau noir.

Le sureau atteint à sa maturité, une hauteur et largeur de 2 m et peut produire chaque année environ 6 semaines après la floraison, au mois d'août ou septembre selon la région, jusqu'à 25 livres de délicieuses baies comestibles. Son rendement en fruits est fonction de l'entretien apporté pour la taille, la fertilisation, etc.

Le sureau noir est une fleur surprenante, savez-vous pourquoi ?

Bien que ce soit une plante médicinale qui date de l'Antiquité, ce n'est que récemment que les fleurs et les baies de sureau apparaissent sur nos tables.

C'est en effet l'engouement de ces dernières années pour les produits du terroir qui a permis la redécouverte du sureau et la grande diversification de ses utilisations culinaires et médicinales.



Les fleurs de sureau, fraîches ou séchées, dégagent un parfum remarquable. Elles possèdent de nombreuses propriétés médicinales (anti-inflammatoire, expectorante, antihistaminique, antirhumatisme, antioxydante, antidiabétique et immunostimulante).

En tisane par exemple, elles permettent de lutter efficacement contre les rhumes et les grippes et ont longtemps été utilisées comme cure printanière.

Les fruits quant à eux sont des baies qui se présentent en grappe et qui en plus d'être délicieuses, sont très riches en vitamines et permettent de diminuer les risques d'apparition de maladies comme le cancer et les troubles cardio-vasculaires.



Baies comestibles du Sureau noir

Rares sont les arbustes fruitiers qui sont cultivés autant pour leurs fleurs que pour leurs baies.

Il existe plusieurs variétés de sureaux. Certaines sont comestibles et d'autres ne le sont pas comme le Sureau rouge, le Sureau doré ou le Sureau Maxima qui sont utilisés en horticulture.

Attention, le sureau noir peut être confondu avec le Sureau hièble dont les baies peuvent être toxiques.

Ce sont en effet deux plantes des campagnes européennes qui se ressemblent fortement. Le sureau hièble est une vivace herbacée qui disparaît en hiver alors que le sureau noir est un arbuste ligneux.

La floraison de l'hièble est plus tardive, de juillet à août, alors que le sureau noir fleurit en mai-juin.

Le sureau hièble tourne ses fruits vers le haut alors que le sureau noir les tourne vers le sol.

8 mai	:	Commémoration 8 h 45
15 mai	:	Vide Grenier (Ambiance et Loisirs)
21-22 mai	:	Fête Patronale
25 mai /30 juin	:	Exposition à la bibliothèque "Filles et femmes célèbres" avec la participation de la classe de CP-CE1
10 juin	:	Concert évaluations école Gilbert DRIGON
18 juin	:	Fête des écoles
5 juillet	:	Concours de propagande organisé par l'Amicale Pétanque
19 juillet	:	Concours de propagande organisé par l'Amicale Pétanque

A circular wreath made of white and yellow daisies and green foliage.

Gérard CHATELET	le 23/02/2016
André REBILLARD	le 28/02/2016
Walter SAVIN	le 11/03/2016
Anna PREZIOSA épouse KAHLED	le 26/03/2016

Enola SGHAIER née le 20/02/2016
Oriane ITOUA née le 11/03/2016
Haley DA COSTA née le 30/03/2016



✂

.....

Nom, Prénom (facultatif)

[illegible]